

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom du produit. : SPLASH - FILTER-CLEAN
 Code du produit : LIQ0649

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

REALCO S.A.
 Avenue Albert Einstein, 15
 B-1348 Louvain-la-Neuve - Belgium
 T +32 (0)10 45 30 00 - F +32 (0)10 45 63 63
info@realco.be - www.realco.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : Int+32-70-245.245

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120Brussels	+32 70 245 245
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

C; R35
 Xi; R37
 Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :



C - Corrosif

Composants dangereux : acide chlorhydrique
 Phrases R : R35 - Provoque de graves brûlures
 R37 - Irritant pour les voies respiratoires
 Phrases-S : S1/2 - Conserver sous clef et hors de portée des enfants
 S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
 S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
 S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SPLASH - FILTER-CLEAN

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
acide chlorhydrique	(n° CAS)7647-01-0 (Numéro CE)231-595-7 (Numéro index)017-002-01-X (N° REACH)01-2119484862-27	5-10	C; R34 Xi; R37
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-, branched	(N° REACH)02-2119552461-55	1-5	Xn; R22 Xi; R41
Alcoxylat d'alcool gras		0.1-1	Xi; R41 Xi; R38 N; R50

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
acide chlorhydrique	(n° CAS)7647-01-0 (Numéro CE)231-595-7 (Numéro index)017-002-01-X (N° REACH)01-2119484862-27	(25 =< C) C; R34-37 (10 =< C < 25) Xi; R36/37/38

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
acide chlorhydrique	(n° CAS)7647-01-0 (Numéro CE)231-595-7 (Numéro index)017-002-01-X (N° REACH)01-2119484862-27	5-10	Met. Corr. 1, H290 Skin Corr. 1B, H314 STOT SE 3, H335
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-, branched	(N° REACH)02-2119552461-55	1-5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318
Alcoxylat d'alcool gras		0.1-1	Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Acute 1, H400

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
acide chlorhydrique	(n° CAS)7647-01-0 (Numéro CE)231-595-7 (Numéro index)017-002-01-X (N° REACH)01-2119484862-27	(25 =< C) Skin Corr. 1B, H314 (10 =< C < 25) Skin Irrit. 2, H315 (10 =< C < 25) Eye Irrit. 2, H319 (10 =< C) STOT SE 3, H335

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Consulter d'urgence un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Premiers soins après inhalation	: Faire respirer de l'air frais. Maintenir la victime au repos en position semi-assise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
Premiers soins après ingestion	: NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions	: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Symptômes/lésions après inhalation	: Gorge douloureuse. Toux. Essoufflement. Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Rougeurs, douleur. Brûlures.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Brûlures. Rougeurs, douleur. Vision brouillée.
Symptômes/lésions après ingestion	: L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et diarrhée. Peuvent se produire: troubles gastrointestinaux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SPLASH - FILTER-CLEAN

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Sable.
Agents d'extinction non appropriés : Produit chimique sec.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Lorsque le produit brûle, il peut dégager des gaz chlorés toxiques.
Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.
Réactivité : Réagit avec : Bases. Oxydants.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu.
Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Assurer une ventilation appropriée.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Protection respiratoire.
Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Procédures d'urgence : Baliser la zone d'épandage et en interdire l'accès aux personnes non autorisées. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Absorber liquide répandu dans matériaux tels que: sable sec/vermiculite sec/terre sèche ou kieselguhr.
Procédés de nettoyage : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Rincer abondamment à l'eau.
Autres informations : Les épandages peuvent être glissants.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Eviter l'inhalation de vapeurs et des fumées.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Rayons directs du soleil. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
Produits incompatibles : Bases fortes. Agents réducteurs. Combustibles.
Matières incompatibles : Peut corroder certains métaux.
Température de stockage : 4 - 25 °C
Lieu de stockage : Protéger de la chaleur. Stocker dans un endroit bien ventilé.
Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion.
Matériaux d'emballage : PEHD.

SPLASH - FILTER-CLEAN

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit de nettoyage.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

acide chlorhydrique (7647-01-0)		
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	8 mg/m ³
UE	IOELV TWA (ppm)	5 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m ³)	15 mg/m ³
UE	IOELV STEL (ppm)	10 ppm
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	8 mg/m ³
Belgique	Valeur seuil (ppm)	5 ppm
Belgique	Valeur courte durée (mg/m ³)	15 mg/m ³
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	10 ppm
Pays-Bas	MAC TGG 8H (mg/m ³)	8 mg/m ³
Pays-Bas	MAC TGG 8H (ppm)	5 ppm
Pays-Bas	MAC TGG 15MIN (mg/m ³)	15 mg/m ³
Pays-Bas	MAC TGG 15MIN (ppm)	10 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Équipement de protection individuelle : Gants isolants. Lunettes de sécurité.



Vêtements de protection - sélection du matériau : Utiliser un vêtement de protection résistant aux produits chimiques.

Protection des mains : Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc.

Protection oculaire : Protection oculaire (standard EN 166).

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection contre les dangers thermiques : Aucune n'est nécessaire.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Ne pas laisser le produit se disperser dans l'environnement.

SPLASH - FILTER-CLEAN

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Vert.
Odeur	: insignifiante.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 0 - 1
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Non testé
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Non testé
Point de fusion	: Non testé
Point de congélation	: Non testé
Point d'ébullition	: Non testé
Point d'éclair	: Non applicable
Température critique	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Non testé
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Non testé
Densité relative	: 1000 - 1100
Solubilité	: Produit très soluble dans l'eau.
Log Pow	: Non testé
Log Kow	: Non testé
Viscosité, cinématique	: Non testé
Viscosité, dynamique	: Non testé
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Non applicable.
Limites explosives	: Non applicable

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec : Bases. Oxydants.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de stockage, demanutention et d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut réagir avec. Bases. Le contact avec des substances métalliques peut libérer de l'hydrogène gazeux inflammable.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

A température élevée, peut libérer des gaz toxiques. Chlore.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

acide chlorhydrique (7647-01-0)	
DL50 orale rat	238 - 277 mg/kg L'ingestion peut provoquer une corrosion du tractus gastro-intestinal.
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg Très corrosif pour la peau
CL50, Inhalation, rat	8.3 mg/l (0.5 heures)

Alcoxylat d'alcool gras	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg

SPLASH - FILTER-CLEAN

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Irritation	: Irritant pour les voies respiratoires. pH: 0 - 1
Corrosivité	: Provoque de graves brûlures. pH: 0 - 1
Sensibilisation	: Non classé
Toxicité à dose répétée	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Mutagénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Peut causer des changements de pH aux systèmes écologiques aqueux.

acide chlorhydrique (7647-01-0)	
CL0, Poisson	20.5 mg/l (96 heures, (pH 3.25-3.5))
EC50, daphnie, Daphnia magna	0.45 mg/l (48 heures, pH 4.9)
EC50, algues	0.73 mg/l (96 heures, pH 4.7)

Alcoxylat d'alcool gras	
CL50 poissons 1	0,1 - 1 mg/l (Branchydanio rerio)
CL50, Poisson, Branchydanio rerio	0,1-1 mg/l (96 heures)
EC50, invertébrés aquatiques	1-10 mg/l (48 heures)
EC50, algues	0.1-1 mg/l (72 heures)
EC10, micro-organismes, Pseudomonas putida	> 1000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

SPLASH - FILTER-CLEAN	
Persistance et dégradabilité	Non testé.

acide chlorhydrique (7647-01-0)	
Persistance et dégradabilité	Produit inorganique.

Alcoxylat d'alcool gras	
Persistance et dégradabilité	Biodégradable.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,31 g O ² /g matière
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,215 g O ² /g matière
Biodégradation	>= 90 % (OCDE 301A)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

SPLASH - FILTER-CLEAN	
Log Pow	Non testé
Log Kow	Non testé
Potentiel de bioaccumulation	Non testé.

acide chlorhydrique (7647-01-0)	
Potentiel de bioaccumulation	N'est pas attendu.

Alcoxylat d'alcool gras	
Potentiel de bioaccumulation	N'est pas attendu.

12.4. Mobilité dans le sol

acide chlorhydrique (7647-01-0)	
Ecologie - sol	Soluble dans l'eau.

Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy, branched	
Ecologie - sol	Adsorption dans le sol. Une mobilité mineure dans le sol est attendu.

Alcoxylat d'alcool gras	
Ecologie - sol	Produit s'adsorbant dans les sols.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Composant	
acide chlorhydrique (7647-01-0)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT de la directive REACH annexe XIII. Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB de la directive REACH annexe XIII.

SPLASH - FILTER-CLEAN

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Composant	
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-,branched ()	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT de la directive REACH annexe XIII. Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB de la directive REACH annexe XIII.
Alcoxylat d'alcool gras ()	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT de la directive REACH annexe XIII. Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets	: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADN / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

N° UN	: 3264
N° UN (IATA)	: 3264

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport	: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
Description document de transport	: UN 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (CONTIENT Acide chlorhydrique(7647-01-0)), 8, III, (E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU)	: 8
Classe (IATA)	: 8 - Corrosifs
Étiquettes de danger (ONU)	: 8



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ONU)	: III
--------------------------	-------

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.
---------------------	---

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler)	: 80
Code de classification (ONU)	: C1
Panneaux oranges	:



Disposition spéciale (ADR)	: 274
Catégorie de transport (ADR)	: 3
Code de restriction concernant les tunnels	: E
Quantités limitées (ADR)	: 5L
Quantités exceptées (ADR)	: E1
Code EAC	: 2X
Code APP	: B

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

SPLASH - FILTER-CLEAN

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

Règlement des détergents : Etiquetage des composants:

Composant	%
agents de surface non ioniques	<5%

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Indications de changement:

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010.

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
R22	Nocif en cas d'ingestion
R34	Provoque des brûlures
R35	Provoque de graves brûlures
R37	Irritant pour les voies respiratoires
R38	Irritant pour la peau
R41	Risque de lésions oculaires graves
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques
C	Corrosif
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant
Xn	Nocif

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit